

Direction des services professionnels

DESTINATAIRES : Membres du personnel, gestionnaires et médecins du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Alain Paradis, chargé de projet dépistage, DSP

DATE : 16 décembre 2020

OBJET : **TRANSMISSION DES RÉSULTATS DE DÉPISTAGE DU PERSONNEL : RETOUR A L'ENVOI PAR COURRIEL**

Nous avons transmis il y a quelques jours certains enjeux concernant la transmission des résultats de test de dépistage des membres du personnel.

Puisque le problème perdure et ne pourra être réglé rapidement, les résultats pour le personnel seront maintenant transmis par courriel. Le retour à cette méthode assurera une transmission plus sûre des résultats et évitera des délais supplémentaires.

Nous rappelons que si vous avez été dépisté récemment et que vous n'avez pas obtenu vos résultats après 36 heures d'attente, nous vous invitons à remplir le [Formulaire de demande de résultat](#). **Il n'est pas nécessaire d'attendre les 48 heures** indiquées au formulaire. Un courriel vous sera ensuite transmis si votre résultat s'avère négatif.

Mentionnons que la problématique de transmission n'a eu aucun impact sur les résultats de la population, ni sur la transmission des résultats positifs.